

Manifestation nationale le 2 juin 2012

("Anniversaire" de la Circulaire Guéant)

Pourquoi un collectif des étudiants étrangers?

Afin de lutter contre la répression étatique sans précédent dont font l'objet les étudiants étrangers et les sans-papiers, nous « **Collectif des étudiants étrangers de Paris / IDF** » avons pour but de créer et de resserrer des liens de **solidarité** entre **TOUS les étudiants** et toutes les personnes considérant que ces politiques n'ont qu'une visée : stigmatiser et rendre responsable de la crise **les pauvres, les étrangers, les sans-papiers, etc.**

Nous luttons pour :

- **L'abrogation** des lois anti-immigrés (lois Besson, Pasquier, etc...)
- **L'arrêt immédiat** des expulsions
- Le **retour à la gratuité** du titre de séjour
- La **délivrance** du titre de séjour définitif dans un délai de **15 jours maximum** contre **6 à 8 mois** aujourd'hui. Délais arbitraires qui placent les étudiants dans **l'illégalité** car ils se retrouvent **sans papiers!**
- La délivrance et le renouvellement des titres de séjour sans conditions
- Un **titre de séjour pluriannuel** autorisant 1 année supplémentaire par diplôme (4 ans pour la Licence, 3 ans Master, 4 ans Doctorat)
- La **régularisation de toutes les personnes sans-papiers**

Etudiants étrangers Mêmes études, mêmes droits

Bien qu'un projet d'abrogation de la circulaire Guéant soit annoncé par le nouveau gouvernement, le statut d'étudiant étranger souffre encore de discrimination. En effet, le décret du 06 septembre 2011, augmente les conditions de ressources mensuelles pour les demandes de renouvellement (de 430 à 615 euros). Au 1er janvier 2012, la demande de régularisation d'un titre de séjour passe de 200 à 340 euros, l'obtention du titre de séjour « salarié » (pour les étudiants fraîchement diplômés) passe de 70 à 349 euros!

La circulaire guéant doit être et sera abrogée, mais même sans cette circulaire la situation des étudiants étrangers et des immigrés en général est rendu invivable par l'Etat français. L'abrogation de la circulaire ne doit être que la première, et l'ensemble des lois anti immigrés doivent suivre la même voie.

Ainsi, pour l'anniversaire de la circulaire Guéant, tous les collectifs d'étudiants étrangers de France appellent à manifester le 2 juin pour :

- **Dépôt de dossiers collectif auprès de la préfecture**
- **Une délivrance des récépissés systématique et immédiate dès le dépôt des dossiers.**
- **la mise en place de titres de séjour pluriannuels**
- **la régularisation de tous les sans-papiers**

Le Collectif des étudiants étrangers Paris / IDF appelle à un rassemblement à Paris le samedi 2 juin à 15H.

Rendez-vous Place Chassaigne (Métro : St Philippe du Roule ligne 9) à côté du ministère de l'Intérieur.

Sous Guéant ou sous Valls, les étudiants étrangers doivent rester mobilisés pour obtenir une égalité de considération et une liberté de circulation!

Venez donner de la voix à vos revendications !

Si vous avez besoin de contacts sur votre université ou pour plus d'infos, en cas de problème d'OQTF, titre de séjour, récépissé :

Mail : etudiants.etrangers.idf@gmail.com

Facebook : collectif des étudiants étrangers en Île-de-France

Blog : www.collectifetudiantsetrangers.wordpress.com (blog bien documenté du collectif de Montpellier)